

La Caisse Nationale

D'ECONOMIE

VOL. 1—No. 6

NOVEMBRE 1904

Abonnement : 25c par année

La Mutualité se fait reconnaître

Paris nous donne, en ce moment, la preuve frappante du prestige qu'a acquis en France la Mutualité bien comprise

Les crises ouvrières qui éclatent plus souvent et plus terriblement qu'ailleurs dans ce pays congestionné par la population, la lutte pour la vie plus âpre a rendu le travailleur plus prévoyant. M. Barbarot, directeur de la Mutualité, vient en effet de publier un rapport aux termes duquel il est démontré que l'agglomération mutualiste compte trois millions et demi de participants en France. En 1895, il n'y avait que quinze cent mille participants pour toute la France. C'est donc à dire que l'ouvrier français a compris que son salut est dans la Mutualité et dans la Prévoyance. C'est l'idée qui a fait son chemin, et la masse mutualiste s'est accrue, augmentée sans cesse.

Mais à cette famille puissante il manque un foyer, une maison. Plusieurs grandes villes, Montpellier, Lille, Marseille, Saintes, ont déjà décidé de lui donner une "maison de Mutualité" qui ne sera pas seulement une enseigne collective, mais un palais populaire. Au conseil municipal de Paris, M. Bussat a déposé tout récemment une proposition tendant également à assurer aux Sociétés de Mutualité du département de la Seine un édifice où elles établiront leurs quartiers, où elles débiteront à leur aise, à la seule condition de vivre conformément aux lois et d'avoir une administration très régulière.

Il y a, dans le département de la

Seine, huit cent mille mutualistes. Dans ce nombre, il est vrai, figurent les écoliers qui versent deux sous par semaine. Ces mutualistes en herbe ont leurs maisons tout installées : les écoles. D'ailleurs, le temps viendra assez tôt pour eux de monter en grade. Mais, pour ne parler que des Sociétés d'adultes, leur chiffre justifie largement leur prétention de posséder un local spacieux. Au 1er janvier dernier, il y avait à Paris cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Sociétés avec 429,091 adhérents, et cinq cent seize Sociétés libres avec 107,650 adhérents, soit onze cent quinze Sociétés avec 536,471 adhérents. La banlieue parisienne possède cent quarante-huit Sociétés approuvées avec 44,054 adhérents, et cent quarante-deux Sociétés libres avec 13,726 adhérents. Ce n'est pas tout encore. Les Sociétés de Prévoyance devront aussi bénéficier des générosités des pouvoirs publics, et parmi ces Sociétés se trouvent les "Vétérans des armées de terre et de mer", avec leur vingt mille adhérents ; la "Sécurité de la Vieillesse", avec ses six mille adhérents ; les "Prévoyants de l'Avenir", avec leurs soixante mille adhérents. L'ensemble fait un total de quatorze cent huit Sociétés et de six cent quatre-vingt mille adhérents.

Ce groupement idéal de tous les mutualistes et prévoyants, sous un même toit, procurerait à l'œuvre commune l'avantage de réaliser un gain fructueux à faire masse de ses frais de recouvrement des cotisations. Et puis, au lieu de ne se consulter qu'à des délais éloignés, ses adeptes pourront travailler à l'unisson. Ils s'habitueront à vivre côte à côte et éviteront ainsi le particularisme qui naît des initiatives séparées, de même que la formation des chapelles et leurs conflits. Ils seront pourvus de salles de conférences suffisamment vastes, où